



Classe spécialisée

MATÉRIEL ET ACTIVITÉS 2023-2024

Ces montants sont payables à l'école dès la rentrée scolaire.

Documents reproductibles : 26,00 \$

Agenda : 10,50\$

Total : 36,50 \$

Activités scolaires non obligatoires non essentielles :

****ce montant sera facturé au moment prévu des sorties pour un maximum de 45.00\$****

Veillez noter que des campagnes de financement peuvent être organisées afin d'amasser des sommes nécessaires à l'organisation d'activités de masse ou de projets spéciaux.

TARIFICATION POUR DÎNER À L'ÉCOLE

Descriptif de l'élève	Tarification annuelle selon l'utilisation du service			
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Dîneur transporté	316,80 \$	253,44\$	190.08 \$	126,72 \$
Dîneur marcheur				
Dîneur sporadique	3,75 \$			

Merci de vous acquitter rapidement des frais pour le service des dîneurs en utilisant les SERVICES BANCAIRES EN LIGNE, par INTERAC ou en envoyant un CHÈQUE libellé au nom de l'École St-Jean-Bosco en indiquant le nom de votre enfant.

Des frais de 25,00\$ seront exigés pour un chèque sans provision.

✂-----

REÇU D'IMPÔT 2023

Nom de l'élève : _____

Nouvelle inscription : pour obtenir un reçu d'impôt, veuillez indiquer votre NAS.

Numéro d'assurance sociale (parent 1) : _____

Numéro d'assurance sociale (parent 2) : _____

**Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale.*